

Saint
Gravé

Bulletin Municipal

Janvier 2023

La campagne gravéenne sous la neige en 2004 - Photo Béatrice HUGUEL



MEMENTO

La Mairie- L'Agence Postale

Contacts

02-97-43-52-45

mairie@saint-grave.fr

16 route de Rochefort-en-terre

www.saint-grave.fr

Nouveaux Horaires

Lundi 08h45-12h30

Mardi 08h45-12h30

Mercredi 09h00-12h00 / 13h00-16h15

Jeudi 08h45-12h30

Vendredi 08h45-12h30

★

La Médiathèque / Ludothèque / DVDthèque

Contacts

02-97-44-58-52

mediatheque@saint-grave.fr

6 route de St-Martin-sur-Oust

www.mediatheques.pays-questembert.fr

Horaires

Lundi 16h30-18h30

Mercredi 10h30-12h30

1er samedi du mois 10h-12h

Fermée les congés scolaires

★

Assistance Sociale

Prendre rendez-vous auprès du
Centre médico-social
de Questembert : 02-97-61-44-20

★

Espace France services

Accueil et accompagnement gratuit
pour vos démarches administratives

Espace numérique en accès libre
(ordinateur, imprimante et scan)

Sur rendez-vous: 02-97-26-54-29

franceservices@qc.bzh

Sommaire

1 Municipalité

- * Le Mot du Maire.....page 03
- * Délibérations, réalisations.....page 04
- * Rénovation de l'église.....page 05

2 Vie communale & communautaire

- * Recensement de la population.....page 06-07
- * Les Tarifs communaux.....page 08
- * L'état-civil.....page 09
- * L'urbanisme.....page 10
- * Concours maisons fleuries.....page 11
- * Le Phytosignal.....page 12
- * Lutte frelon asiatique.....page 13
- * QC Maison des parents / Piscine.....page 14
- * Conseil Énergie / Tri sélectif.....page 15
- * Nos Artisans et Commerçants.....page 16-17
- * SIAEP / recommandations.....page 18

3 Vie Scolaire et Périscolaire

- * La Médiathèque.....page 19
- * L'ACM / ICAPS.....page 20
- * Prévention routière.....page 21-22

4 Vie Associative & Solidaire

- * Commission Sociale Aînés.....page 23
- * ADMR / Mardis de Pays.....page 24
- * PAEJ / Journée Défense Citoyenneté /
Cinéma Iris.....page 25
- * Centre Social Éveil.....page 26-27
- * Sport et Nature / Club de l'Amitié.....page 28
- * La SENAB.....page 29-30
- * Brass'Band.....page 30
- * Société de chasse / AGL Foot.....page 31
- * Anciens Combattants.....page 32
- * Chronique et Mémoire d'Antan.....page 33
- * Amis chapelle de la Bogerais.....page 34-35

Le Mot du Maire



Chères Gravéennes, chers Gravéens,

Recevez pour 2023 mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui ont vécu des épreuves douloureuses.

N'oublions pas les corps constitués des Sapeurs-Pompiers et la Gendarmerie Nationale qui, au quotidien, nous viennent en aide et veillent sur notre sécurité.

J'ose émettre le souhait de l'amélioration du contexte international dont les conséquences pèsent au quotidien sur nous tous, famille et collectivités.

Le 21 janvier à 10 h30, sous réserve des conditions sanitaires, nous pourrons nous réunir pour la cérémonie des vœux à la salle Jean de la Bouillerie.

Je tiens à remercier le personnel municipal pour les tâches accomplies au quotidien, non sans difficultés quelquefois. De nombreux changements ont eu lieu, tant sur le plan administratif, nouveaux logiciels, nouvelle nomenclature comptable..., que sur le plan humain : départ de Jean-Luc et Jean-Pierre, arrivée de Joël et Ludovic.

Je parlai en 2021 du dynamisme de notre village et de ses associations.

Avec une quinzaine d'associations, la vie associative à St Gravé est d'une grande richesse par la diversité des activités proposées, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif.

Je citerai les cérémonies du 8 mai et 11 novembre en présence des enfants, préparées en commun avec le président des anciens combattants et les représentants de l'école, la brocante du mois d'août avec une invitée, la pluie ! les animations de la Senab et le repas des aînés, fort apprécié des 84 convives présents.

Que soient remerciés les présidentes et présidents qui animent ces associations, avec l'aide des bénévoles qui pourraient être plus nombreux à participer et apporter quelques heures pour aider. Pour preuve, j'ai rencontré récemment deux personnes qui souhaitent créer une nouvelle association et réaliser un projet d'animation au printemps.

N'oublions pas le marché de créateur et le marché de Noël animés par Le Fil d'Ar Vern.

Après notre bar restaurant en 2021, 2022 a vu l'ouverture de l'Épi'centre, nouveau lieu de convivialité dont nous saluons le succès, ces deux ouvertures viennent étoffer l'offre commerciale et artisanale de notre commune.

Fin septembre, la téléphonie mobile s'est nettement améliorée avec la mise en service du pylône.

Vous aurez aussi constaté la réfection et l'isolation de la toiture de la médiathèque.

Les conditions économiques défavorables nous ont amenés à réfléchir sur une utilisation optimale des fonds de la commune. Les investissements mobilisent le temps et les moyens sur de longues périodes, qui dépassent la durée des mandats, Dans bien des cas, une équipe municipale hérite des choix antérieurs. Il ne s'agit pas de laisser une situation d'endettement bloquer tout projet porteur d'avenir.

Ceci s'est concrétisé lors d'un vote à l'unanimité pour le devenir de la résidence Kerdrel, la mise en vente s'étant accompagnée de clauses afin de garder le nom et l'usage d'habitation.

En effet, le coût des travaux a été multiplié par trois depuis le début du dossier, sans que les chiffres soient définitifs.

Parallèlement, afin de contenir nos dépenses de fonctionnement, nous devons compléter les travaux réalisés il y a quelques années sur le bâtiment de la mairie, isolation et système de chauffage.

Ces choix permettent de reprendre les études de construction d'une garderie cantine avec salle à disposition des associations pour leurs activités, je l'avais évoqué l'année dernière.

De plus, pour le devenir de notre commune, nous nous devons accueillir de nouveaux habitants en rendant constructibles des terrains réservés.

Le recensement aura lieu à partir du 19 janvier, merci de réserver le meilleur accueil à nos agents.

Dans ce contexte difficile, nous gardons le cap et confiance en l'avenir.

Prenez bien soin de vous.

Dominique BONNE

Délibérations du Conseil Municipal

Les délibérations du Conseil Municipal sont consultables le lendemain ou surlendemain des conseils municipaux, à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la mairie. (onglet Municipalité et Intercommunalité > Conseil Municipal > Comptes-rendus... *en bas de page*)

Le broyage de végétaux à domicile



Les services techniques sont en charge de la campagne de broyage des déchets verts qui a lieu en mars-avril et octobre-novembre. Vous devez vous inscrire en mairie. Attention, les places sont limitées et une visite préalable aura lieu. C'est à domicile et gratuit.

Les conditions sont les suivantes :

- 30 minutes de chantier par usager (pas plus)
- Branchages rangés, prêt à être insérés dans la machine
- Tas accessible à l'entrée du terrain (pas de tracteur en cas de boue)

02 97 43 52 45, mairie@saint-grave.fr



Le broyeur d'accotements



De gauche à droite Jean-Pierre et Jean-Luc, Monsieur Le Maire et le livreur du nouveau broyeur attelé au tracteur communal.

Un 1er lampadaire solaire ruelle des champs perchés

La ruelle des champs perchés était jusqu'alors dépourvue d'éclairage public : un lampadaire solaire éclaire désormais le bout de l'impasse. Un autre exemplaire viendra bientôt rénover l'éclairage dans la ruelle des jardins.



Installation du pylône téléphonique

Au mois de septembre, un pylône pour améliorer le réseaux téléphonique à été installé « chemin des landes ».



Le pylône prémonté au sol.



L'opération de levage.



La grue XXL qui a permis l'installation du pylône.

Restauration et revalorisation d'un patrimoine non protégé : L'église Saint Denis

Dans la continuité et afin de conserver et préserver ce patrimoine de la commune, il convient d'effectuer des travaux de rénovation sur le côté qui n'avait pas été fait en 2018, mais qui menace aujourd'hui de tomber.

L'église Saint Denis a subi en 2018 une réfection de trois côtés qui étaient très endommagés à certains endroits, ce dernier côté n'avait pu être fait financièrement.

Le chantier des sociétés LE DÉVÉHAT-TIFFOIN de Bains-sur-Oust (35) et Ateliers HELMBOLD de Corps-Nuds(35) comprend :

- Une dépose des meneaux*, puis restauration de ceux-ci.
- Le re-jointement des pierres qui est nécessaire par endroit.
- Restauration des vitraux déposés à cette occasion.



*Un meneau est un élément structural vertical en pierre de taille, bois ou fer qui divise la baie d'une fenêtre ou d'une porte. L'objectif principal du meneau est d'être un soutien structural à un arc ou linteau au-dessus de cette ouverture.

PLAN DE FINANCEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Travaux de maçonnerie	8573,24 €	État DETR 2022 - 27%	2 692,00 €
Porte de chaufferie	1 397,70 €	Département patrimoine non protégé - maximum 18%	3 001,00 €
Vitraux	17 205,83 €	Questembert Communauté Fonds de concours	3 675,00 €
Sous total	27 176,77 €	Sous total	9 368,00 €
T.V.A. 20%	5 435,35 €		
		Fonds propres	23 244,12 €
TOTAL	32 612,12 €	TOTAL	32 612,12 €

 PRÉFET DU MORBIHAN <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Opération soutenue par l'État - DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX
---	---

réhabilitation patrimoine non
protégé


MORBIHAN

Fonds de concours



Recensement de la population



Cette année, Saint Gravé réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier au 18 février 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 26 janvier 2023 ?

Contactez la commune : mairie@saint-grave.fr ou au 02 97 43 52 45

Les 2 agents recenseurs habilités par la commune :

Merci de leur réserver un bon accueil !

Chacun d'eux se verra attribuer un secteur distinct.



Germain



Jean-Pierre

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez nous contacter : mairie@saint-grave.fr ou au 02 97 43 52 45.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Recensement de la population 2023



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du **19 janvier 2023**.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

Les tarifs communaux

CONCESSION CIMETIÈRE	2023
Pour 15 ans	70,00 €
Pour 30 ans	140,00 €
Pour 50 ans	230,00 €

CASE URNE COLUMBARIUM	2023
Pour 15 ans	427,00 €
Pour 30 ans	746,00 €

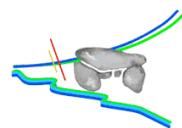
SALLE JEAN DE LA BOUILLERIE (avec cuisine équipée : lave-vaisselle, réfrigérateur, four et plaques électriques, micro-ondes)	2023	
<i>Petite salle 2 jours (cantine /70 pers.)</i>	Locataire de St Gravé	Locataire communes extérieures
Hiver : du 1er novembre au 30 avril	175,00 €	200,00 €
Été : du 1er mai au 30 octobre	110,00 €	130,00 €
<i>Grande salle 2 jours (200 pers.)</i>	St Gravé	Autres
Hiver : du 1er novembre au 30 avril	360,00 €	390,00 €
Été : du 1er mai au 30 octobre	260,00 €	280,00 €
<i>Pour vin d'honneur ou ½ journée</i>	80,00 €	90,00 €

LOCATION VAISSELLE AUX PARTICULIERS	2023
50 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère)	20,00 €
100 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère)	40,00 €
150 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère)	60,00 €
200 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère)	80,00 €
Gobelets à l'effigie de la commune de St Gravé x50 à rendre lavés séchés	10,00 €
Gobelets à l'effigie de la commune de St Gravé x100 à rendre lavés séchés	20,00 €

location vaisselle possible uniquement avec la location de la salle pour les particuliers pichets, saladiers, ustensiles de service mis à disposition sur demande si couverts réservés

BRIS OU PERTE DE VAISSELLE PAR PARTICULIERS ET/OU ASSOCIATIONS

Verre empilable 20 cl	0,50€	Cuillère de table inox	0,30€
Flûte 10 cl	1,30€	Cuillère à café inox	0,30€
Tasse à café 13 cl	1,10€	Couteau à steak manche noir	0,80€
Assiette filet bleu plate Ø 155 mm	2,30€	Louche inox Ø 14 cm	15,00€
Assiette filet bleu creuse Ø 225 mm	3,30€	Écumoire inox Ø 18 cm	18,00€
Couteau de table inox	0,60€	Pichet en verre 1L	2,20€
Fourchette de table inox	0,30€	Saladier 4,5L	2,20€
Gobelets à l'effigie de St Gravé	2,00€		



Saint
Gravé

BUSES	2023
Buse Ecobox en 6m livrée posée (en minimum 1h)	170,00 €
Buse Ecobox en 6m à prendre	90,00 €
Remblai	Tarif carrière + transport
Confection d'un regard (tous les 20 m)	100,00 €
Transport sur la commune/ tarif de l'heure	45,00 €

PHOTOCOPIES N/B	2023
Photocopie A4	0,25 €
Photocopie document	0,18 €
Photocopie A4 R/V	0,35 €
Photocopie A3	0,35 €
Photocopie A3 R/V	0,55 €

MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE	2023
Abonnement famille 1 an	12,00 €

CANTINE	2023
1 repas cantine réservé	3,50 €
1 repas cantine non réservé	3,60 €
Frais fonctionnement 1 panier repas P.A.I	1,00€

GARDERIE (Accueil Collectif de Mineurs)	2023	
Quotient Familial* référence CAF	À la ½ heure	
Tarif plancher	De 0 à 636	0,55€
	De 637 à 707	0,60€
Tarif médian	De 708 à 813	0,65€
	De 814 à 1 120	0,70€
Tarif plafond	Au-delà de 1 121	0,75€
Le ¼ d'heure de garderie de 07h15 à 07h30 reste forfaitaire	0,40€	

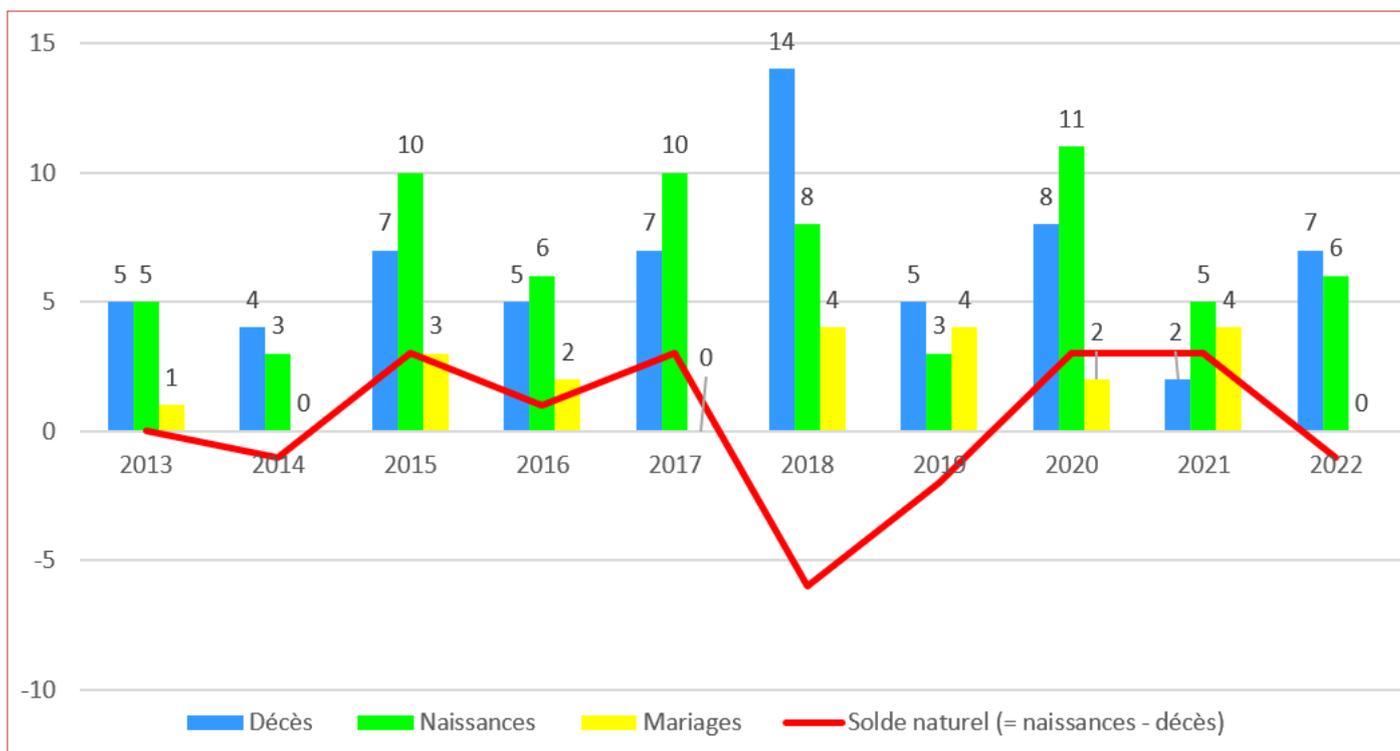
BOIS DE CHAUFFAGE	2023
Corde de bois tout venant à faire	60,00 €
Corde de bois chêne à faire	70,00 €
Corde de bois tout venant faite en 1 mètre livrée sur la commune	180,00 €
Corde de bois chêne faite en 1 mètre livrée sur la commune	220,00 €

TABLES ET BANCS	2023
1 table sur tréteaux et 2 bancs fixes	5,00 €
1 table et 2 bancs pieds pliants	7,00 €
Caution 1 table et 2 bancs	300,00€

Les tables et bancs pliants neufs : uniquement usage en intérieur sur sol dur

État-Civil

Évolution démographique de Saint-Gravé au cours des 10 dernières années



La publication des naissances, mariages, PACS et décès

Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées à des fins de message de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, **les personnes concernées ont donné leur accord** à ce message personnalisé ou à cette publication. Les informations collectées pour ces seules fins ne peuvent être ni conservées, ni alimenter un fichier permanent.

Un formulaire est disponible à la mairie pour les personnes accomplissant des démarches relatives à l'état civil, et nous autorisant à publier l'évènement dans nos futures publications municipales.

Pacte Civil de Solidarité (PACS)



Agathe Alexandre et Sébastien Fauché

Le 25 Novembre 2022

Les demandes d'Autorisation d'Urbanisme déposées

DP05621822Y0001	M. GORRE	route du clos	réaménagement local existant
DP05621822Y0002	NW JOULES	La ville Jehan	équipement d'intérêt collectif
DP05621822Y0003	M. DUQUENNE	route de Malansac	construction d'un abri de jardin
DP05621822Y0004	M. LAMBERT	les clôtures Renaud	rénovation
DP05621822Y0005	Mme LEFEVRE	La Goderais	rénovation toiture et ajouts fenêtres
DP05621822Y0006	M. LE GALLOUDEC	Moulin de l'étier	réhabilitation abri de jardin
DP05621822Y0007	Mme DEBONNE	La ville au bois	perçement mur / installation baie
DP05621822Y0008	COMMUNE	rte de St-Martin-s/Oust	rénovation toiture médiathèque
DP05621822Y0009	Mme ROUXEL	Ker Annick	isolation extérieur
DP05621822Y0010	M. JEHANNO	Le Tertre	terrasse
DP05621822Y0011	M. HOLTIEGEL	Ker Annick	terrasse
DP05621822Y0012	FRANCE SOLAR	Le Montrel	99 panneaux photovoltaïques
DP05621822Y0013	Mme POUSSE	Tardivel	construction appentis + abris
DP05621822Y0014	M. KERRELS	La Chesnaie	pose de 2 velux toiture
DP05621822Y0015	M. LE GALLOUDEC	Moulin de l'étier	abri de jardin
DP05621822Y0016	Mme LAMARRA	Route de Trenido	création et remplacement fenêtre
DP05621822Y0017	M. HOLTIEGEL	Ker Annick	terrasse
DP05621822Y0018	M. LE VERN	rte de St-Martin-s/Oust	pose de fenêtre de toit
DP05621822Y0019	M. NEVOUX	Ker Annick	clôture et portail
DP05621822Y0020	Mme AINARDI	La Bogerais	piscine
DP05621822Y0021	M. PELLETIER	Le Pichorel	clôture et portail
DP05621822Y0022	Mme DE CASLOU	Brécéhan	terrain de tennis
DP05621822Y0023	Mme LE MOING	La Bogerais	remplacement ouverture de toit
DP05621822Y0024	OPEN ENERGIE	route de Trenido	pose de panneaux photovoltaïques
DP05621822Y0025	OPEN ENERGIE	route du Stade	pose de panneaux photovoltaïques
DP05621822Y0026	M. LOGEL	La Prée	changement clôture et portail
DP05621822Y0027	Association MAM	rte Rochefort-en-terre	changement destination
DP05621822Y0028	Mme LAUNAY	place de l'église	modification ouvertures/destination
DP05621822Y0029	Mme CARRE	La Bogerais	pose de 4 fenêtres de toit
DP05621822Y0030	CAP SOLEIL	Les Brulais	pose de panneaux photovoltaïques
DP05621822Y0031	Mme BROHAN	Le Beauchat	pose de panneaux photovoltaïques
PC05621822Y0001	M. MOISAN	place de l'église	extension habitation
PC05621822Y0002	M. GORRE	route du clos	construction véranda avec préau
PC05621822Y0003	M. GORRE	route du clos	garage, démolition cabanon
PC05621822Y0004	M. BRETON	route du stade	modification préau pour piscine
PC05621822Y0005	EARL DU MONTREL	Le Montrel	stabulations
PC05621822Y0006	M. HOLTIEGEL	Ker Annick	terrasse surélevée
PC05621822Y0007	M. BOISSEL	Ker Annick	carport
PC05621822Y0008	M. FILLION	route du Stade	carport
PC05621822Y0009	M. ELLING	route de Malansac	maison

Certificat d'Urbanisme (d'information ou opérationnel): 41 demandes.

Déclaration d'Intention d'Aliéner : 9 demandes, pas de préemption (*concernant la vente de biens en zones Ua et Ub, sur lesquels la commune dispose d'un Droit de Préemption Urbain simple par délégation de Questembert Communauté depuis instauration du PLUi*).

La carte du PLUi est consultable depuis chez vous, sur le Géoportail de l'urbanisme :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> La recherche se fait en zoomant sur la commune, ou en saisissant votre parcelle (une section de 2 lettres et un numéro de parcelle de 1 à 3 chiffres).

Vous pouvez effectuer une demande d'autorisation d'urbanisme depuis chez vous, en évitant/limitant les impressions : <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/autorisations-durbanisme> Le portail à utiliser est bien celui de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, où se trouve notre service instructeur, et pas le portail national proposé sur certains sites.

Concours communal des maisons fleuries

L'année dernière 4 participantes, Maryvonne LE BEL, Marie-Thérèse LE RAY, Arlette LEBOURDAIS et Marie-Haude de la BOUVRIE) se sont inscrites au Concours des Maisons fleuries.

Le Mardi 12 juillet, un jury composé de Jean-Pierre DUBOIS, Gilberte BERDER, André POSSÉMÉ, William LE BEDEFF et Yves HUGUEL, s'est rendu chez les quatre candidates et a pu apprécier tous les efforts fournis pour ce concours !

Le palmarès et les récompenses seront donnés leurs de la cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 21 janvier 2023.

Un **GRAND MERCI** à toutes et à tous !



Membres du jury 2022



Amies Jardinières,

Amis Jardiniers,

Nous vous invitons à vous inscrire pour cette saison 2023 au Concours Communal des Maisons fleuries qui permet de souligner les contributions de chacune et chacun à l'embellissement de notre commune.

(Inscription à la Mairie)

A vos semis, plantations, tailles et autres bouturages, vos bricolages, décorations et aménagements originaux !!!

(Exclusivement Zéro phyto, cela va sans dire)

Rendez-vous courant mai pour les inscriptions en mairie.

Les membres du Conseil Municipal et les personnes membres du futur jury ne seront pas autorisés à participer au concours.

Premier Prix : 45 € - Deuxième au Troisième Prix : 35 € - Quatrième au Cinquième Prix : 30 € - Sixième au Septième prix : 25 € - Huitième au Dixième prix : 20 €.

Les bons d'achats seront à faire valoir au choix auprès de la fleuriste « Coquelicot »/Patricia HAMON de Malansac ou du pépiniériste « Le Jardin des oiseaux »/Jocelyn HEMERY de Peillac.



Faute de cérémonie des vœux en 2022, la remise des prix des lauréats du concours 2021 s'est faite en extérieur, courant avril, dans le petit verger planté près de la mairie.

M. & Mme LE RAY et M. & Mme LE BEL ont reçu leur prix des mains du Maire.

Le Phytosignal arrive en Bretagne !



Vous souhaitez signaler des effets indésirables ou vous avez des interrogations en lien avec les pulvérisations agricoles ou non agricoles de pesticides. Vous pouvez dans ce cas appeler la plateforme téléphonique PHYTOSIGNAL.

Un numéro vert gratuit (0 805 034 401) vient d'être mis en place en Bretagne par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) au sein de la FREDON Bretagne.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Comment ça marche ?

Une équipe de professionnels vous répond sur le numéro vert gratuit pour :

- Recueillir les signalements indésirables liés aux pulvérisations de pesticides agricoles ou non agricoles ;
- Répondre aux questions concernant la réglementation ou les pratiques d'utilisation des pesticides ;
- Assurer une prise en charge en redirigeant, le cas échéant, vers les autorités compétentes.

A quoi ça sert ?

Phytosignal est avant tout un moyen de centraliser les signalements pour mieux les prendre en charge et ainsi évaluer et prévenir les risques sanitaires bretons liés à l'exposition aux pesticides.

Phytosignal ne traite pas :

- Les cas de conflits de voisinage ;
- Les incidents professionnels (intoxication d'un agriculteur), dont la gestion est assurée par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) via le dispositif Phyt'Attitude (0 800 887 887) ;
- Les signalements d'urgence en lien avec les usages domestiques de pesticides, qui seront suivis directement par le Centre Antipoison d'Angers (CAPTV Angers 02 41 48 21 21) ;
- La mortalité apicole, dont la gestion est assurée par l'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère (OMAA 02 44 84 68 84) ;
- Les épandages de fumiers, de lisiers ou de chaux, qui doivent être étudiés par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP56 : 02 97 63 29 45).

Renseignez-vous sur le site Internet de FREDON Bretagne :

<https://www.fredon-bretagne.com/phytoreponse-arrive-en-bretagne/>

Un pesticide, c'est quoi ?

Un pesticide est un produit phytosanitaire ou un produit biocide.

Les produits phytosanitaires protègent les plantes dans leur développement. Plusieurs termes sont utilisés pour les décrire : herbicides pour lutter contre « les mauvaises herbes », fongicides pour détruire certains champignons pathogènes comme le mildiou et insecticides pour tuer certains ravageurs de la plante, tels que les pucerons.

Les biocides sont des produits qui servent à protéger les activités humaines des parasites. Les produits anti-poux ou antipuces, anti-fourmis ou anti-frelons, les anti-mousses et les désinfectants de surfaces (comme « l'Eau de Javel ») sont des exemples de produits biocides.



Les espaces agricoles peuvent être potentiellement traités, ce ne sont pas des lieux de promenade ou de pique-nique.

Aidez nous à lutter contre le frelon asiatique !

Le piégeage des fondatrices ou futures reines de *Vespa velutina* : l'intérêt du piégeage au printemps est de permettre la capture d'un grand nombre de femelles fécondées (reines) capables de construire et développer un nid. Une étude sur l'incidence du piégeage des fondatrices sur le nombre de nids, diligentée par le MNHN et l'ITSAP de 2016 à 2019, *montre qu'un piégeage soutenu sur plusieurs années permet une diminution assez importante du nombre de nids*. Pour le Morbihan, cette étude a été réalisée en partenariat avec la FDGDON 56 et quelques référents. La vulgarisation de ces résultats devrait être assurée par la DGAL (Direction Générale de l'Alimentation). Un renforcement du piégeage dans les villes (zones très fréquentées par les fondatrices) par les agents communaux et particuliers est, de nouveau, conseillé.

Type de piège :

Qu'il soit de fabrication artisanale (piège bouteille) ou acheté dans le commerce, **le piège utilisé pour capturer les reines de frelons asiatiques doit être le plus sélectif possible.**

Piège à fabriquer :



Source : FDGDON 56

Toit

Interstices de 5 à 5,5 mm

Entonnoir et bouchon percé à 9-10 mm de diamètre

Galets ou gravillons

Niveau de solution

Afin d'éviter la noyade des insectes non ciblés et utiles, il est fortement conseillé de mettre au fond du piège une grille, des galets, des gravillons ... et de percer des trous de sortie ou interstices de 5 à 5,5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir, de manière à laisser s'échapper les insectes de taille inférieure et non ciblés. Afin de rendre le piège encore plus sélectif, mettre à l'entrée du piège un bouchon percé à 9-10 mm de diamètre permettra de limiter l'entrée des insectes plus gros (frelons communs, papillons, ...). Placer également une protection au-dessus de l'entonnoir pour éviter que le piège se remplisse d'eau. Pièges du commerce : certains pièges du commerce, le piège à guêpes ou le piège cloche sont certes relativement peu onéreux mais manquent de sélectivité, **il est donc déconseillé de les utiliser pour ce type de piégeage**. Certains fournisseurs mettent sur le marché des **pièges relativement sélectifs** (grille de protection + interstices) :

FARAGO Bretagne
2 Rue de Bourseul
Le poteau
56890 ST AVE
Tél. : 02 96 01 37 96
Mail : contact@farago-bretagne.fr



PLASTIGRAF
56230 QUESTEMBERT
Tel : 02 97 26 56 56
Mail : contact@plastigraf.fr



Appât conseillé dans le piège : A défaut d'existence sur le marché d'une capsule à phéromone spécifique pour attirer le frelon asiatique, **les appâts sucrés, additionnés d'alcool**, sont relativement efficaces. Exemples : 2/3 bière (alcoolisée) + 1/3 de sirop de fruit rouge (cassis, framboise, ...) ou 1/3 de bière + 1/3 de vin blanc + 1/2 de sirop de fruit rouge. Pour une meilleure efficacité, il est conseillé de **changer le mélange tous les 8 - 10 jours** et d'y laisser quelques frelons asiatiques, cela attire les autres.

Date de pose des pièges : Début Avril à fin Mai (fondatrices). Les pièges installés en dehors des ruchers seront **placés dès début Avril** (une température de 12-15° est, néanmoins nécessaire pour que les reines ou fondatrices soient en activité) et **retirés fin Mai** pour éviter de capturer les espèces autochtones. De plus, les reines, après cette période, restent en général dans les nids (ponte). Pendant cette période, un temps beau et chaud sera plus propice au piégeage. Il est recommandé de placer les pièges préférentiellement à proximité : des composteurs ménagers, des arbres et arbustes à fleurs (ex : camélias fleurs simples) du rucher ou de l'emplacement de stockage du matériel apicole, à proximité des lieux propices à l'hivernage des fondatrices (bâtiments anciens, tas de bois, ...).



Questembert Communauté

La Maison des Parents Un nouveau lieu d'accueil du public pour le Relais Petite Enfance et Les Parentillages : *Le Relais Petite Enfance et Les Parentillages ont déménagé de la rue Jean Grimaud pour investir l'ancienne trésorerie de Questembert (13 boulevard Saint-Pierre). Ils y accueillent les familles depuis cet été.*

Pour l'occasion, le RPE et les Parentillages ont souhaité renommer ce lieu en «Maison des Parents». Les familles y trouveront toutes les réponses à leurs questions (modes de garde des enfants, parentalité, adolescence).



Informations pratiques Maison des Parents

Maison des Parents : 13 boulevard Saint-Pierre – 56230 QUESTEMBERT

•**Relais Petite Enfance Questembert** : ouvert du lundi au vendredi 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, fermé le mardi après-midi. Contact : 02 97 26 17 52 ou rpequestembert@qc.bzh

•**Les Parentillages** : ouverture libre le mercredi de 14h à 17h, le vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30. Pour les ateliers, se référer à l'agenda sur www.questembert-communaute.fr /Contact : 02 97 26 15 00 ou lesparentillages@qc.bzh

Lieu d'accueil enfants parents : Un lieu de rencontres pour les familles et les enfants de 0 à 6 ans

Ce lieu d'accueil et de rencontres enfants parents est un service gratuit et anonyme, s'adressant aux familles d'enfants âgés de 0 à 6 ans.

Les enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents... y trouvent un espace de jeux leur permettant de vivre des moments privilégiés. C'est aussi un lieu d'écoute et d'échanges pour aborder toutes les questions qui intéressent les parents. Mamans enceintes, grands parents, vous êtes également les bienvenues ! Venez donc faire un petite pause au **LAEP**, nous vous accueillerons avec plaisir !

Lieux d'Accueil Enfants Parents, en pratique :

Malansac : les lundis, **village des enfants**, rue du petit village, entre 9h30 et 11h30

Limerzel : les jeudis, **garderie périscolaire**, rue du Rodoué entre 9h30 et 11h30

Questembert : les vendredis, **accueil de loisirs/garderie périscolaire**, Place Jacques Prévert, entre 9h30 et 11h30

Contact : 02 97 26 17 52 ou sur laep@qc.bzh

Piscine Beau Soleil :

Apprentissage de la natation, cours d'aquaforme, des activités vitaminées pour petits et grands.

Natation enfant, ado, adulte, jardin aquatique, aqua forme, la piscine Beau Soleil vous propose des activités, toute l'année.



Les activités et cours ont repris à la piscine Beau Soleil. L'équipe de la piscine intercommunale propose un cocktail d'activités vitaminées pour tous les publics. Pas moins de 12 activités sont proposées !

Des offres sans engagement :

Les activités d'aquaforme (aquagym, aquabike, aquatraining, aquacross'nat) sont proposées sans engagement, à la séance ou sur des packs de 10, 20, ou 30 séances. Ce qui offre une réelle flexibilité pour les usagers. Concernant les cours de natation (enfants, ados et adultes), ceux-ci sont proposés au trimestre ou à l'année.

Renseignements et inscriptions : <https://reservation.piscinequestembert.bzh/>

Piscine Beau Soleil au 02 97 26 66 60 ou sur piscinebeausoleil@qc.bzh

Conseil en énergie :

Un accompagnement des particuliers pour favoriser la rénovation énergétique : Questembert Communauté propose un service de conseil et d'accompagnement des ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique. Ce service est animé par un conseiller en énergie.

Vous réalisez des travaux de rénovation énergétique ? Accessible par téléphone (du lundi au vendredi) et via des rendez-vous en présentiel (vendredis matins), ce nouveau service vous permet d'obtenir des informations et des conseils sur :

- vos projets de rénovation énergétique (isolation, changement de chauffage, etc.)
 - vos projets de poses de panneaux solaires en toiture
 - les possibilités d'accompagnement dans vos travaux et les aides financières qui y sont associées
- Permanence à Questembert Communauté (8 avenue de la gare – Questembert) tous les vendredis de 9h30 à 12h30 (sur rendez-vous uniquement). Contact : 02 57 52 06 36 | energie.qc@citemetrie.fr

Extension des consignes de tri des déchets :

**A compter du 1^{er} janvier 2023,
trier les emballages devient plus simple !**

Trier ?
ça vous botte ! 

A partir du 1er janvier 2023, les consignes de tri évoluent. En plus des bouteilles et flacons en plastique, des briques alimentaires et cartons, et des emballages en métal, il sera désormais possible de déposer tous les emballages en plastique, tels que les barquettes, sacs, sachets, films plastique, pots de yaourt... dans les sacs jaunes. Cette extension permettra de recycler plus, tout en simplifiant le tri à la source.

Un doute ? Pensez au guide du tri ! Pas toujours simple de savoir quels déchets sont à mettre dans les sacs jaunes, ceux à déposer en déchèteries, ceux à déposer dans des points d'apports volontaires et ceux qui sont à mettre, directement, à la poubelle ! Pour cela, il existe un site internet et une application simple d'utilisation !

Rendez-vous sur : www.questembert-communaute.fr rubrique déchets « Guide du tri »

LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT !

À partir du **1^{er} janvier 2023**

TOUS les emballages se **trient** !

Moi !
ça m'botte 

Conception graphique : izatis.com



LES BONS GESTES

- > Bien les vider
- > Inutile de les laver
- > Les déposer non-imbriqués

Vous avez un doute ? Pensez au guide du tri !
Rendez vous sur : www.triercestdonner.fr

Soutenons nos artisans commerçants

 <p>AZ Pizza by Bastiane Luge</p>	<p>Le Mercredi Parking place du Souvenir Français 06-88-31-95-25</p>	 <p>Brasserie La Bambelle.</p>	 <p>RESTAURANT - BAR - ÉPICERIE 02-97-68-69-74 / Fermé lundi et mardi</p>
 <p>À l'Épi'centre l'essentiel est dans le panier Fermé le lundi</p>	 <p>Au Pain de l'Arz Le mardi à 16h à l'Épi'centre</p>	 <p>02-97-43-58-07 – Ouvert Mardi, Mercredi, Vendredi, 09h-12h / 14h-18h30 et le Samedi 08h30-17h</p>	
 <p>SCEA TAVARSON La sabinière de l'Oust</p>	 <p>BOIS D'ARZ CRÉATIONS @gmail.com</p>	 <p>OCTAVE Tel : 02.97.43.5133 et 06.12.26.71.70 mail : octave.cat@wanadoo.fr site : letangmoderne.com</p>	<p><u>Paysagiste</u> HEMERY Alain 02-97-43-54-85 <u>Fasciathérapeute</u> 06-03-10-92-79 <u>Yoga et Relaxation</u> 02-97-48-40-46</p>
<p>09-74-56-57-79 / Site: www.scea-tavarson-sapinieredeloust.com</p>		 <p>Tél. 02 97 43 38 13 06 08 17 18 81 xavier@arz-elagage.fr</p>	
 <p>06-77-78-25-70 gbrulais@gmail.com</p>	<p>Lundi au Samedi de 14h à 18h, rue du Gueslin à St Martin s/Oust</p>	 <p>LORGEUX Jérôme Peintre décorateur Solier moquettiste lorgeux.jerome1012@gmail.com 06-72-11-79-98</p>	<p>06-34-33-90-21 Vente directe d'œufs le vendredi de 16h à 19h</p>
 <p>unbrindenature@gmail.com 06-87-03-27-62</p>	 <p>Thierry AUTRAN Conseiller indépendant en immobilier 06-16-45-86-16 thierry.autran@safti.fr</p>	 <p>Le Fil D Ar Vern Atelier de couture 06-84-49-75-62</p>	
 <p>02-97-43-45-62 contact@arzplomberie.fr</p>	 <p>02-97-43-53-34</p>	 <p>06-11-98-85-85 labobinerouge@gmail.com</p>	<p>02-97-43-31-36 Vente directe de viandes / le mardi de 9h à 18h</p>
<p>Merci de vous faire connaître en mairie pour paraître dans nos prochaines éditions.</p>	 <p>Décoration intérieure 07-61-66-68-34</p>		

Animations musicales au Belgo-Breizh

Pour leur deuxième année d'activité, le Belgo Breizh a proposé des rendez-vous musicaux estivaux et automnaux, repas accompagnés d'une ambiance musicale.

- 13 juillet pour la fête nationale: Krut, rock
- 21 juillet pour la fête nationale belge : Spontus, musique bretonne
- 13 Août : Radix acoustik, folklore balkanique
- 19 Août : Afell, musique bretonne
- 8 octobre : Paul Cowley, country blues
- 12 Novembre : Général Daddy, reggae
- 10 décembre : le duo " Tandem " reprenant d'Anne Sylvestre

À L'Épi'centre



Après l'inauguration du Belgo Breizh en été 2021, la commune de Saint-Gravé a eu la chance en 2022 d'accueillir sur son territoire, dans les bâtiments des « Meubles Possémé », une épicerie- cave.

La Coopérative SCIC SARL regroupe, depuis avril 2022, désormais plus de 100 associés participant au comité de pilotage, à la décoration, la communication, à l'agencement et au choix des produits. La coopérative embauche une salariée à temps complet, Carine.

Plusieurs évènements impliquant les associés ont lieu durant l'année dont dernièrement, un repas de Noël.

Et son rendez-vous hebdomadaire :

Patricia présente un large choix de poissons des criées de Lorient, de La Turballe et du Croisic, en arrivage journaliers.

Tous les vendredis de 12h à 12h45 devant l'épicerie « À l'Epi'centre » : Retour de pêche - 17 rue d'Armorique 56190 MUZILLAC 02 97 41 61 15

Spécialité : Saumon d'Écosse « fumé maison »



Photo : Ouest-France

Prochainement : MAM Rêve d'enfant



Un autre projet gravéen est en cours, il s'agit d'une Maison d'Assistants Maternelles, gérée par trois assistantes maternelles agréées et diplômées du secteur de la petite enfance (Auxiliaire de Puériculture et Accompagnant Éducatif Petite Enfance) qui ouvrira le 1er septembre 2023 au 35 Route de Rochefort-en-Terre à Saint-Gravé.

Exerçant actuellement chacune à leur domicile, elles ont le désir de travailler en équipe et souhaitent proposer un accueil collectif de qualité au sein d'un local entièrement pensé et réhabilité pour les tout-petits. Leurs parcours professionnels leur permettent aujourd'hui d'être complémentaires et se regrouper leur permettra de valoriser leurs différentes compétences.

Le S.I.A.E.P

A **Saint-Gravé**, les trois compétences : **Eau potable / Assainissement collectif / Assainissement non collectif (SPANC de Questembert)** sont assurées par le syndicat SIAEP de Questembert :

□□□ Jours et horaires d'ouverture

le **lundi** de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 ;
le **mardi** de 9h00 à 12h30 ;
le **mercredi** de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 ;
le **jeudi** de 9h00 à 12h30 ;
le **vendredi** de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

À savoir :

Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau
Potable = S.I.A.E.P.

Service Public
d'Assainissement Non
Collectif = S.P.A.N.C.

□□□ Téléphone

02 97 26 04 28 (numéro non surtaxé)

Vous pouvez laisser un message sur le répondeur du syndicat en dehors des horaires d'ouverture.

□□□ E-mail

Syndicat :

siaep.questembert@wanadoo.fr

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

spanc@siaep-questembert.fr

Pour toutes questions relatives à ces sujets, n'hésitez pas à les contacter !



Les lingettes se jettent à la poubelle !

Même « biodégradables », du fait de leur composition complexe (fibres textiles imbibées de produits chimiques), les lingettes n'ont pas le temps de se décomposer entre les toilettes et la station d'épuration !

Il est interdit de les jeter dans le réseau d'assainissement car elles peuvent causer de nombreux désagréments :

- ⇒ boucher les toilettes ;
- ⇒ obstruer le réseau d'assainissement ;
- ⇒ perturber l'épuration des eaux usées ;
- ⇒ bloquer les systèmes de filtration et de pompage dans les égouts.

Les lingettes à usage unique peuvent être remplacées par des lingettes réutilisables ou par des produits désinfectants appliqués avec des chiffons lavables.

Nuisances Sonores

Chaque personne a le droit à sa tranquillité. Ainsi, si vous entreprenez des travaux bruyants (tonte, perçage) merci de vérifier si vous êtes dans une tranche horaire où cela est permis (selon arrêté préfectoral du 10 juillet 2014) :

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.

La musique doit être contenue en fermant les portes à partir de 22h00 et en la coupant totalement à 01h00 du matin.

Aire de Jeux

La structure de jeux du bourg n'accueille en toute sécurité que des enfants de moins de 10 ans.

Médiathèque Ludothèque et DVDthèque



La médiathèque-ludothèque-DVDthèque est, pour Saint-Gravé, un lieu privilégié de culture, mais aussi de rencontre et de convivialité autour du livre, du jeu et du film. Tout au long de l'année, il est possible d'emprunter des livres adaptés à tous âges : albums, BD, romans, romans policiers, documentaires jeunesse et adulte. Il est aussi possible d'emprunter des jeux très divers autant pour les enfants (de 0 à 18 ans), que pour les adultes : jeux de rapidité, de plateau, de plein-air, de construction... et des DVD pour enfants et adultes.

La médiathécaire Patricia BOULO, est aidée par 9 bénévoles avec chacun et chacune sa spécificité et ses talents. Animation, reliure de documents, artistes... chacun et chacune apporte ses idées et son aide précieuse au bon fonctionnement de la médiathèque.

Cette année nous avons eu le salon du livre de Questembert. Deux rencontres auteur-illustrateur, Fernandez GUISLAIN en Cycle 3 et Benoît BROYART en cycle 2. Le salon du livre est reconduit chaque année avec une rencontre avec les élèves au mois de Mai.

Des animations avec la malle numérique de Questembert communauté seront à nouveau mis en place tout au long de l'année. Le 28 septembre nous avons eu l'animation lolly bulle Brico' comptines, et le samedi 5 novembre animation Flip Book avec NiNa Color de « la petite tournée ».

Un accueil de classe régulier se remet en place depuis la rentrée. Lecture, animation...avec les élèves en médiathèque.

La médiathèque a été réaménagée pendant l'été. Nous essayons d'optimiser l'espace au mieux pour un accueil chaleureux.

Depuis Septembre un service civique s'est joint à nous, Wendy BOULO. Nous avons en projet de faire une animation scrapbooking un mercredi sur heure d'ouverture. Profitons des talents de Wendy... et venez nombreux !

Inscription gratuite pour les – de 18 ans, 12 euros pour les habitants du réseau : possibilité d'emprunter 10 livres par carte, 4 DVD et 2 jeux par famille.

mediatheque@saint-grave.fr et par téléphone/répondeur : 02-97-44-58-52

Possibilité de réserver en ligne ; <https://www.mediatheque.questembert-communaute.fr>

Ouverture au public : les lundis de 16h30 à 18h30, les mercredis de 10h30 à 12h30 et chaque premier samedi du mois de 10h00 à 12h00 suivant disponibilité des bénévoles ou calendrier des animations.



Avant / Après



Réhabilitation énergétique

DÉPENSES		RECETTES	
Travaux toiture	11 953,49 €		
Isolation rampants	5 238,70 €		
		DETR acceptée	5 332,00 €
		PST accepté	4 570,20 €
Sous-total	17 192,19 €	Sous-total subventions	9 902,20 €
T.V.A. 20%	3 438,44 €	FCTVA en 2024	2 740,00 €
		AUTOFINANCEMENT	7 988,43 €
TOTAL	20 630,63 €	TOTAL	20 630,63 €

Financement DETR :
(Dotation d'Équipement
des Territoires Ruraux)



Financement PST 35% :



L' Accueil Collectif de Mineurs (garderie périscolaire)

L'ACM de Saint-Gravé est ouverte de :

- **7h15 à 8h35 le matin** (tarif au quart d'heure de 7h15 à 7h30 et ensuite à la demie heure)
- **16h30 à 19h00 le soir** (tarif à la demie heure)

Le tarif est en fonction du quotient familial de chaque foyer.

Wendy, en service civique, sera avec nous toute l'année scolaire 2022-2023 pour encadrer et animer sur les temps Cantine et Périscolaire.

Nous proposons des activités selon l'envie des enfants, les saisons, les fêtes (Halloween, Noël...) ou simplement regarder un livre ou jouer avec les jeux mis à disposition (jeux de société, voiture, Playmobil, ...).

Le périscolaire est un lieu agréable, d'échange et de partage.



Intervention Centrée sur l'Activité Physique et la Sédentarité



Promotion de la Santé
des centres de soins
ALLAIRE-MALANSAC

Avec Rozenn BELIARD, coordinatrice au service Promotion de la Santé des centres de soins ALLAIRE-MALANSAC, l'école Sainte Magdeleine, la Mairie et la SENAB, une réflexion est engagée pour la réalisation d'un parcours de Santé autour de la parcelle qui recevra le futur bâtiment " périscolaire " !

C'est dans le cadre I.C.A.P.S (Intervention Centrée sur l'Activité Physique et la Sédentarité) que serait réalisé ce projet pour permettre aux enfants de faire 1h de sport de plus par semaine.

Et 20 mn d'écran en moins par jour !

Une première rencontre a eu lieu le jeudi 20 Octobre sur Site avec l'entreprise Imagin'aires de Ploërmel suivie d'une seconde rencontre aussi sur site avec l'entreprise Quali-Cité de Péaule

Ces 2 entreprises doivent nous retourner leurs devis avant notre prochaine rencontre.

Parallèlement, la SENAB va aussi solliciter des intervenants locaux qui pourraient peut-être répondre à cette demande !


Intervention Centrée sur l'Activité
Physique et la Sédentarité

Bien équipé? Dernières règles avant de rouler !

3 INDISPENSABLES
DE BONNE CONDUITE



À trottinette, on voyage solo :
embarquer un passager est interdit.

Préparer son itinéraire : emprunter les pistes
et les bandes cyclables obligatoires lorsqu'il
y en a. À défaut, rouler seulement
sur la chaussée et non sur les trottoirs.

Se méfier des angles morts
des autres véhicules.

Plus de conseils sur :
securite-routiere.gouv.fr

DEP202212 - Ne pas jeter sur la voie publique.

ROULER À TROTTINETTE
ÉLECTRIQUE
sans se louper



Pour rouler en toute sérénité,
faites un contrôle complet de vos équipements.
Pour être sûr de ne rien louper,
il suffit de cocher les indispensables
listés dans ce guide.

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

Les équipements à trottinette électrique

OBLIGATOIRES et RECOMMANDÉS

LE VÊTEMENT OU ÉQUIPEMENT RÉTROFLÉCHISSANT

Gilet haute visibilité, brassard,
sac à dos. Porter un équipement
rétrofléchissant (non éblouissant
et non clignotant) est obligatoire
de nuit et recommandé le reste du temps.

L'AVERTISSEUR SONORE

Les conducteurs de trottinette
doivent pouvoir se faire entendre,
avec un son qui doit être perçu
à 50 m au moins.

LES PROTECTIONS

Le port du casque est fortement
recommandé. Pour protéger
les articulations en cas
de chute, il est également
conseillé de s'équiper
de coudières et de genouillères.

BON À SAVOIR

L'usage d'un casque audio, d'oreillettes
ou d'un téléphone est interdit à trottinette !

Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit
de conduire une trottinette électrique sur les voies
ouvertes à la circulation publique.

Une assurance responsabilité civile est obligatoire :
elle intervient en cas d'accident et de dommages,
physiques ou matériels.



LES FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE

Ces éclairages sont indispensables pour être
bien vu des autres usagers de la route.
Ils doivent être allumés la nuit et lorsque
la visibilité est insuffisante.

LES CATADIOPTRES ARRIÈRE ET LATÉRAUX

Il est obligatoire d'équiper
sa trottinette de dispositifs
rétrofléchissants arrière
et latéraux.

LA BÉQUILLE

Elle est utile pour
stationner sa trottinette
sans gêner le passage.

LE SYSTÈME DE FREINAGE

À trottinette, le système
de freinage est indispensable
à votre sécurité. Il doit
agir sur chaque roue.
Maintenez-le en bon état.

LE MOTEUR BRIDÉ

Toute trottinette électrique en circulation doit avoir
une vitesse limitée par construction à 25 km/h maximum.

Les équipements à vélo

OBLIGATOIRES et **RECOMMANDÉS**

LE GILET RÉTRO-RÉFLÉCHISSANT

Le port du gilet rétro-réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste et son passager, hors agglomération, la nuit, ou quand la visibilité est insuffisante. Pour aller plus loin, équipez-vous de bracelets et serres-pantalons rétro-réfléchissants !

LE CASQUE ADULTE

Il n'est pas obligatoire mais reste fortement recommandé pour réduire le risque de blessure à la tête.

À vélo, ne portez pas d'oreillettes ou de casque audio : ils sont interdits.

LE CASQUE ET SIÈGE ENFANT

Le casque est obligatoire pour les conducteurs et passagers de moins de 12ans, ainsi qu'un siège adapté pour les moins de 5ans.

LES LUMIÈRES ET CATADIOPTRES

Les lumières : un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge (la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante).

Les catadioptres (dispositifs rétro-réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.

LE RÉTROVISEUR

Il n'est pas obligatoire mais très utile pour mieux prévenir les dangers.

L'AVERTISSEUR SONORE

Il est capital de se faire entendre de tous les usagers de la route avec un son qui doit être perçu à minimum 50mètres.

LES PNEUS ET BANDES LATÉRALES RÉFLÉCHISSANTES

La bande réfléchissante collée à la jante et les pneus directement équipés d'une bande réfléchissante vont vous permettre d'être plus visible, en ville comme à la campagne.

LES FREINS

Assurez-vous du bon fonctionnement et du bon état de vos 2 freins avant et arrière.

LE MARQUAGE

Le marquage Bicycode® est un numéro que vous pouvez apposer sur votre vélo qui permet de le retrouver plus facilement en cas de vol et de lutter contre le trafic et le recel de vélos.

Depuis janvier 2021 ce marquage est obligatoire pour les vélos neufs. Ce marquage sera obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2021 pour les vélos d'occasion vendus par des professionnels.



Tout est au point ? Alors en selle !

3 CONSEILS DE BONNE CONDUITE ✓

Préparer son itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables.

Éviter de se placer dans les angles morts des bus et poids lourds, plus grands que ceux des voitures.

Pour rouler à plusieurs, privilégier la file indienne. Et jamais à plus de deux côte à côte.

Plus de conseils sur :
www.securite-routiere.gouv.fr

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**



Remise de brassards de la Sécurité Routière aux élèves de l'école, dans le cadre de l'opération #GagnonsEnVisibilité. Photo Thierry AUTRAN, élu référent Sécurité Routière.

Vie associative et solidaire -Commission Sociale et Aînés-

Après une année 2020 sans et une année 2021 encore compliquée avec la notion de jauge, le mercredi 30 novembre 2022 a eu lieu le traditionnel repas des aînés qui a retrouvé - enfin - un format normal et convivial.

Presque 80 convives ont été accueillis chaleureusement au Belgo-Breizh pour partager un savoureux repas dans la bonne humeur.



Après le mot d'accueil de M. Le Maire, rendant hommage aux doyens de la commune qui n'étaient hélas pas présents, Simone GUIMENÉ et Marcel NAËL (respectivement 102 ans et 96 ans), les doyens de la journée, à savoir Denise SEVESTRE et Clément BURBAN, ont également été honorés (ci-dessous, en présence d'Yves HUGUEL, adjoint délégué de la commission Sociale et Aînés :



Le repas était agrémenté d'histoires, de chansons et musiques à écouter ou à danser.

Les huit nouveaux septuagénaires présents se sont prêtés au jeu de la photo :



De gauche à droite : Jean Paul MABON, Marie-Claire GERARD, Rémi DEMILLAC, Christophe de la BOUVRIE, Yvette DIGOT, André GUEHO, le Maire Dominique BONNE, Gilbert JAUNIN et Marie-Thérèse CAUDARD.

Pour les personnes absentes pour raison de santé, mobilité ou résident EHPAD, elles recevront un colis en fin d'année ou début 2023, qui leur sera remis par un membre de la commission sociale.

Cette année encore, la Commission a fait appel à Esprit Gourmet, entreprise qui privilégie les produits fabriqués en France et qui fait appel à des travailleurs en Établissements et Services d'Aide par le Travail pour la préparation de ses colis de fin d'année.

Un grand merci aux membres de la commission sociale pour leur dévouement et leur implication tout au long de l'année. (veille sanitaire canicule/COVID, aide alimentaire, ...)

La commission sociale vous offre tous ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Le 15 juin 2022, Une fête médiévale

L'isolement des personnes âgées est un problème que l'ADMR combat constamment, c'est pourquoi l'association organise annuellement un événement auquel les personnes aidées participent.

Cette année le thème choisi était « les Médiévales ». Ce fut encore une fois l'occasion d'un échange social et amical. Nos aînés ont apprécié de pouvoir se rencontrer pour échanger et rire autour d'un banquet médiéval préparé par Pascal et son équipe et accompagné musicalement par Eva, sa harpe et ses instruments d'époque. Dominique était à l'orgue. Ils ont également pu découvrir objets insolites et poteries du Moyen Age et le talent de Colette, bénéficiaire de Limerzel, qui y exposait quelques tableaux.



Michel, le potier, nous a, quant à lui, expliqué et démontré les techniques de l'époque. Un agréable moment pour tous les participants !

Le 15 décembre, Un après-midi humoristique

Un après-midi festif suivi d'un goûter va être organisé à la salle du Palis Bleu, l'humoriste Joseph Cougnasse, animera cette rencontre.

Toutes nos personnes aidées des différentes communes ont été invitées, les bénévoles seront à leur disposition pour le covoiturage.

Ces manifestations seront sans aucun doute à renouveler, car ces temps de partage et d'échanges, permettent à nos personnes aidées de sortir de leur lieu de vie habituel et de se rencontrer tout simplement.

La Présidente, Marie Odile Colineaux

**Pour satisfaire au mieux nos personnes aidées...
nous sommes toujours à la recherche de nouvelles salariées.
Pour tous renseignements, contactez le 02 97 66 21 90.**

Animations « Mardis de Pays »



À Saint-Gravé, les 2 animations des Mardis de Pays (organisées conjointement avec l'office de tourisme de Rochefort-en-terre) ont une nouvelle fois connus un vif succès !

Tout d'abord le Mardi 26 Juillet, c'était la découverte d'un "p'tit coin d'paradis" près du ruisseau "d'enfer" qui a enchanté la quarantaine de petits et grands ! Jean Yves BARDOUL se qualifiant de professeur d'écoles buissonnières a rapidement captivée toute l'attention du public déjà conquis.

Ensuite, le Mardi 23 Août, c'est à pied ou à dos d'ânes (à tour de rôle pour les 25 enfants) que la quarantaine de participants a pu découvrir les charmes discrets de la belle campagne gravéenne.

C'est l'association "ânes et compagnies" de Molac avec Lancelot, Voyou et Taquine, qui était de service pour cette balade. Un pot de l'amitié offert par la municipalité clôturait chacune de ces animations, avec en prime pour la dernière une chansonnette en l'honneur des ânes !!



Le Point Accueil Ecoute Jeunes



Besoin d'un espace d'écoute, de parole, de conseils ?

Le Point Accueil Ecoute Jeunes s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, relations amoureuses, questionnements)
- Aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence...

Le **PAEJ** vous accueille à **QUESTEMBERT**, dans les locaux du Pôle Jeunesse, rue Grimaud (près du Carrefour Market) le mercredi à partir de 16h. D'autres accueils sont possibles à **Vannes, Grand-Champ** et **Auray**.

Vous pouvez contacter Mme Le Goff : **06 48 60 62 40** / contact@paei-paysdevannes.fr

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

Journée Défense et Citoyenneté

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

La loi du 28 octobre 1997 institue pour tous les jeunes Français, garçons et filles, un parcours de citoyenneté obligatoire qui vous accompagne dans la découverte de vos droits et devoirs.



Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire à la mairie de votre domicile. Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés.

Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) environ 9 après. Il permet également votre inscription d'office sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



Cinéma pour tous

Le cinéma Iris est un cinéma associatif, administré et géré par des bénévoles qui emploie actuellement 4 salariés. Tout au long de l'année nous proposons des films "grand public", pour la plupart, en sortie nationale. Parallèlement, grâce à nos 2 salles, nous diffusons des films classés Art & Essai et mettons en place régulièrement des animations, rencontres et des discussions autour des films.

Vous pouvez trouver notre programme complet sur notre site internet (<https://www.iris-cinema-questembert.com>), sur les réseaux sociaux et relayé au format papier chez certains commerçants.

Tous les mois, à 14 H 30, les mardi, Jeudi et vendredi de la dernière semaine (sauf exception) nous proposons deux films choisis pour le public senior -mais pas exclusivement- au tarif très préférentiel de 4,50 €. Les mercredis et samedis après-midi et durant les vacances scolaires nous réservons un écran aux enfants dès 3 ans, à tarif préférentiel également. Nos tarifs restent peu élevés et pour encore plus d'économies, vous pouvez prendre une carte d'abonnement.

Sur le site retrouvez aussi toutes les informations pour bénéficier/acquérir des places via le Pass culture. Vous pouvez également profiter de la billetterie en ligne de notre site en cliquant sur "acheter ma place" ou en vous rendant directement sur <https://questembertiris.cine.boutique/>

Les bénévoles de l'association permettent à notre cinéma d'étendre son offre tant en ce qui concerne les propositions tarifaires que l'étendue des horaires. N'hésitez pas à nous rejoindre et nous proposer vos compétences et disponibilités. Contact : bureauca@iris-cinema-questembert.com

Pour son fonctionnement : l'association est soutenue financièrement par la commune de Questembert, Questembert Communauté, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, le Département du Morbihan et le Centre national du cinéma et l'image animée (CNC). La région Bretagne apporte son soutien à nos projets.



ASSOCIATION ÉVEIL

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL
Communes de Caden, Limerzel, Malansac,
Pluherlin, Rochefort-en-terre et Saint Gravé



En Janvier 2023, le Centre Social recrute !

A partir de janvier, Eveil va constituer son équipe d'animation de l'été 2023 :

- Des animateurs saisonniers titulaires ou stagiaires BAFA ou CAP petite enfance
- 1 animateur saisonnier avec un profil jeunesse
- 1 ou 2 « surveillants de baignade »
- 2 Educateurs spécialisés diplômés ou en cours de formation
- Un agent d'entretien et de restauration



Le centre social recherche également une personne pour réaliser une mission de service civique autour de l'animation habitants et séniors

➔ CV et lettres de motivation à envoyer à eveilcentresocial@orange.fr

Animation enfance

Accueil de loisirs de 3 à 11 ans des mercredis

- Tous les mercredis hors vacances scolaires, Damien, directeurs, Anne, Laura, Claudine, et Cécile, animatrices, et Pierre, éducateur, accueillent entre 45 et 55 enfants au Village des Enfants à Malansac.
- Accueil possible à la journée, ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au vendredi précédent, à midi.



Damien, directeur
Accueil de Loisirs
Enfance

Vacances de février et de printemps 2023

- La commune de Caden accueillera l'accueil de loisirs des vacances de février, du 13 au 24 février ;
- La commune de Pluherlin accueillera l'accueil de loisirs des vacances de printemps, du 17 au 28 avril.

En cas de problèmes de mobilité, des navettes de transport sont possibles sur demande, après examen de votre situation. N'hésitez pas à contacter le secrétariat.

Animation jeunesse sur Saint Gravé

- A partir de janvier, Manon et Claire, animatrices jeunesse au Centre Social, proposeront régulièrement **des animations et des soirées à thème pour les jeunes de la commune. Retrouvez le programme début janvier !**
- **Pour faciliter la participation des jeunes aux activités des vacances et des foyers, des navettes de transport sont possibles sur demande. N'hésitez pas à contacter les animatrices.**



Claire,
animatrice
jeunesse

Contactez les animatrices jeunesse sur les réseaux sociaux

Portable jeunesse : 06.04.49.42.21

Retrouvez les animatrices jeunesse sur les réseaux sociaux



Claire Anim jeunesse



Eveil Animatrice Jeunesse Claire



J-Eveil-3

Les animatrices sont identifiées « promeneuses du net », elles assurent une présence éducative sur les réseaux sociaux et sont disponibles pour échanger avec les jeunes via ces outils.

Vous êtes parents et vous vous interrogez sur les pratiques numériques de vos enfants / jeunes ? N'hésitez pas à faire remonter vos questionnements au centre social !

Accompagnement à la scolarité, parentalité



Anne
Animatrice
enfance famille

• **Sur Saint Gravé, l'atelier CLAS**, (accompagnement à la scolarité) a repris après les vacances d'Automne. Cet atelier est gratuit pour les familles : tous les mardis de 16H30 à 18H30, Anne Séveno, salariée du centre social, propose un atelier coup de pouce devoirs/ouverture dans les locaux de la médiathèque. Germain, Rémi et Corinne, bénévoles du centre social, sont aussi présents pour accompagner un groupe de 8 enfants du CP au CM2 de l'école Saint-Magdeleine. Cet atelier permet dans un premier temps de travailler les compétences scolaires (organisation, méthodologie, autonomie etc.) mais aussi d'investir les enfants dans un projet à visée culturelle sur une deuxième partie de séance. Plusieurs projets sont d'ores et déjà envisagés pour cette année : ateliers cuisine, cycle sur les pays du monde, cycle sur la valorisation de la commune de Saint-Gravé au niveau culturel, historique etc... Pour ces projets, des coopérations avec des structures, intervenants et/ou associations locales sont envisagées, et des échanges réguliers avec les familles et les écoles permettent d'adapter les propositions par rapport aux demandes et aux besoins des enfants.

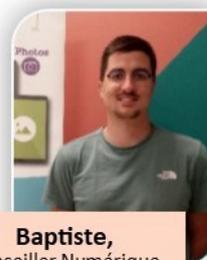
• **Point Accueil Écoute Parents** : vous vous posez des questions d'ordre éducatif avec vos enfants, vous avez besoin d'une écoute et d'un soutien pour vous accompagner dans une épreuve particulière (séparation, maladie...) ? Vous pouvez bénéficier de quelques séances gratuites avec une accompagnatrice familiale, diplômée Educatrice de Jeunes Enfants. Possibilité de prendre rendez-vous au secrétariat du centre social Éveil (contact ci-dessous).

Le Centre Social Eveil reste disponible et à l'écoute pour les familles qui ont besoin de soutien.

• **Coup de pouce Numérique** : Vous avez une difficulté liée aux outils numériques, vous aimeriez développer vos savoirs faire ? **Baptiste Trémoureux**, conseiller numérique France Service, vous propose des temps d'accompagnement individuels gratuits ainsi que des permanences numériques régulières dans les médiathèques du territoire.

Prochaines permanences numériques en mairie de Saint Gravé :

Mercredi 25 janvier de 10h à 12h / Vendredi 24 février de 10h à 12h / Mercredi 22 mars de 10h à 12h



Baptiste,
Conseiller Numérique
France Service

Solidarité – Familles – Habitants

◇ **Les mercredis habitants** : **Un mercredi sur deux**, les habitants proposent un temps partagé, gratuit et ouvert à tous et toutes, pour se retrouver, échanger, participer à un atelier, passer un bon moment au Centre Social à Limerzel. Si vous avez des problèmes de mobilité, des solutions de transport sont possibles, via des navettes mises en place par des habitants. N'hésitez pas à contacter le secrétariat.

◇ **Les sorties au marché** : **Un lundi sur deux**, des habitants s'organisent pour aller au marché de Questembert en minibus. Si vous êtes intéressé, renseignez-vous au centre social.

Aller vers les habitants : des moments pour venir vous rencontrer sur les communes

: Depuis cet été, avec son camion aménagé, l'équipe du centre social Eveil se déplace sur les différentes communes pour échanger avec les habitants et rester à l'écoute de vos besoins, idées, préoccupations. Ces temps conviviaux sont gratuits et ouverts à tous les habitants. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !



Un après-midi d'été convivial
dans le bourg de Saint Gravé



Valérie, directrice, Damien, animateur enfance,
Marie Céline, animatrice habitants, et Marie,
référente famille, se préparent à vous accueillir !

Nous contacter :

Centre Social EVEIL
8 rue de la Métairie
56220 LIMERZEL

Tél. 02.97.66.24.63

eveilcentresocial@orange.fr

www.eveilcentresocial.org

Facebook :
page centre social Eveil

Sport Et Nature

Les activités de notre association se sont quelque peu réduites cette année.

- La **branche « jeunesse »**, qui avait découvert les arts du cirque l'an passé, est en pause.
- La **branche Capoeira** en demi-sommeil du fait de l'absence de la présidente Aline Gaucher qui animait jusque - là la section. Malgré tout quelques adhérents se retrouvent toujours le mercredi pour continuer les entraînements. Ils attendent avec impatience le prochain retour de leur coach !
- La **gym douce pour adultes** a repris, elle, son activité normale. Le groupe compte 22 inscrites. Cette année les cours sont animés par Madame Stéphanie Veillard de l'association Profession Sport 56 et se passent dans une excellente ambiance.

Ils ont lieu le mercredi de 20h15 à 21h15

Nous espérons pouvoir proposer à la fin de la saison une sortie familiale avec randonnée pédestre comme nous le faisons avant la crise sanitaire.

Nous tenons enfin à remercier la commune, l'association Brass Band et la brasserie la Bambelle, pour les subventions qu'elles nous ont apportées.



Le club de l'Amitié



Le président, Luc COUSIN ; Joëlle BERIO, vice-présidente ; Jocelyne TORILHON, trésorière et Andréa ALIX, vice-trésorière, entourés d'une partie des adhérents du club et du Maire venu les saluer.

Photo J.-F. BERGER, correspondant local Ouest-France.

Cette année, le club de l'amitié est remonté à une vingtaine d'adhérents après deux années de crise sanitaire.

En plus de ses rendez-vous mensuels (au foyer à côté de la mairie) les premiers et troisièmes mardis en après-midi, le club a toujours des idées de projets.

Le club a organisé un vide grenier au mois d'août, qui a rassemblé pas moins d'une trentaine de bénévoles ! Le club a enregistré des exposants qui venaient d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et même de Vendée !

Tout l'espoir du club est porté sur sa progression.

Contact : 06-63-91-58-93 ou 02-97-43-23-17

Adhésion annuel : 15 €

La Super École Non-nationale d'Architectures du Bourg



La SENAB*, c'est une école d'architectures pour qui la fondation la plus importante de toute architecture est le lien social : elle a pour but de provoquer la rencontre entre des *individus*, des *lieux* et des *pratiques* en faisant *événement* au travers du champs de l'architecture. Dès lors que vous adhérez à l'association, vous devenez enseignant/enseignante **et** étudiant/étudiante.

En étant ancrée à Saint-Gravé, l'an passé, la SENAB a pu faire venir une trentaine de Master 1 et 2 de l'ENSAB** qui ont travaillé sur le bassin versant de la Vilaine de Rennes à Saint-Gravé. Grâce à ce partenariat, Andréa et Carla, un binôme ayant travaillé sur le lieu-dit Canquemard, ont remporté le Prix Jeune Talent en Architecture avec leur projet nommé « **Archi'pelle** ».



En 2022, le deuxième festival s'est déroulé en itinérance sur presque un mois avec différents temps forts et partenariats (à Rennes, Redon, Allaire).



Il s'est clôturé le 1^{er} juillet par une grande fête lors de laquelle s'est tenu un plateau radio. (pour écouter l'émission, vous pouvez chercher sur internet : « **R22 tout-monde, la SENAB, qu'est-ce que c'est ?** »)

Aujourd'hui la Senab s'organise de manière collective avec 5 commissions de projets :

1_ **Ensab/Senab** : pour réfléchir le partenariat avec l'Ensab et organiser des projets d'architectures

2_ **littérature/philosophie** : pour archiver et éditer de manière collective

3_ **évènementiel** : pour organiser des évènements comme le festival, ou d'autres plus ponctuels

4_ **social** : pour penser la Senab comme un lieu d'action sociale

5_ **audiovisuel** : pour produire des contenus comme des films ou des podcasts radio

En prônant une éducation populaire rurale **et** intergénérationnelle, la SENAB est ouverte à qui veut. Que vous soyez association ou individu, toutes les idées sont les bienvenues (par exemple, nous aimerions créer une commissions « santé »).



Cette année, la Senab tient à remercier l'association **Brass'Band** pour le brassin de soutien qui lui a été dédié. Vous pouvez retrouver « **La Lenteur** » à l'Epi 'centre.

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.*

Nous aurons bientôt un site internet, mais vous pouvez déjà nous suivre sur Facebook (*même sans être inscrit*) et Instagram en tapant « **La Senab** ».

Pour nous contacter par mail : senabourg@gmail.com

*Super École Non-nationale d'Architectures du Bourg

** École Supérieure Nationale d'Architecture de Bretagne

Brass'Band

Une bien belle fête....

Encore une réussite pour cette 12ème fête à la Bambelle... L'association Brass'Band s'est surpassée pour cette année placée sous le thème de la fête foraine... Tir à la carabine, pêche aux canards, course d'escargots, casse assiette... des stands en pagaille pour petits et grands...

Un spectacle de jonglerie sensationnel, des musiciens locaux ou de notoriété internationale... et le traditionnel repas champêtre à base de bœuf et de bière « made in Saint Gravé ».

1 000 visiteurs sur la journée, 450 repas servis et quelques hectolitres de bières...

L'association cogite déjà au thème de l'année prochaine... n'hésitez pas à nous rejoindre pour organiser la 13ème...

asso.brassband@gmail.com



La Société de Chasse



La société de chasse communale de Saint Gravé date du 27 juillet 1958 est l'une des plus vieilles associations de la commune.

Mais malheureusement, nous constatons une baisse de chasseur d'année en année.

33 chasseurs en 2010 ; 16 chasseurs en 2022. Ces chiffres confirment la baisse importante du nombre de chasseurs au niveau local, comme au national et tous nouveaux sociétaires seraient les bienvenus.

Rappelons que la chasse reste avant tout un loisir, une passion, elle a un rôle majeur afin de régulariser la population d'animaux, surtout les nuisibles qui prolifèrent, comme le sanglier, le chevreuil et renard, et qui malheureusement détruisent les cultures. Nous faisons régulièrement des battues, attention sur les routes quand vous voyez **battue en cour**, des animaux peuvent traverser la route et nous sommes là, respectez les chasseurs.

Malgré cette baisse, les chasseurs contribuent à la régulation des nuisibles :

122 ragondins ont été tués cette année. Ces prélèvements participent à réduire les risques sanitaires propagés par les nuisibles, ainsi que la protection des berges de la rivière. Il est regrettable que des pièges à ragondins soit détériorés ou volés.

Piégeurs sur la commune : Christophe de la Bouvrie, Daniel Mabon, Jean Pierre Pelletier.

La chasse reste avant tout un sport agréable, nous aimons la nature, la faune sauvage et nous faisons tout pour la préserver.

Le président : M. Mabon Daniel

Le vice - président : M. de la Bouvrie Christophe

Secrétaire : M. Stévant Régis

Trésorier : M. Stévant Régis

Membres : M. Louer Michel, M. Davis Eugène, M. Provost Gérard, M. Lamée Yannick

La société de chasse vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour l'année 2023

L'Avant-Garde de Lanvaux Foot Loisir



Tous les vendredis soir l'équipe se retrouve pour un match. Ceux-ci débutent à 21h00 et sont suivis d'un moment de convivialité. Nous sommes toujours à la recherche de joueurs afin de compléter les effectifs. Les critères : avoir entre 18 et 78 ans, aimer le foot. Nous serions ravis de vous compter parmi nous.

Bonne et heureuse année 2023

Sportivement.

Nous organiserons un repas à emporter **SAMEDI 28 JANVIER 2023**

Kir—soupe—Rougail Saucisse—Dessert 12€ SUR RESERVATION UNIQUEMENT, repas à récupérer au stade de Saint Gravé

Points de réservation : Epicentre, Belgo-Breizh, Mairie, auprès des joueurs et au 06.98.32.32.44

Les Anciens Combattants

L'année 2022 n'a pas été perturbée par la COVID. C'est avec soulagement que l'Assemblée Générale a pu avoir lieu fin mars. Suite au vote, le bureau est ainsi constitué :

**Président : Louis GUITTON, Secrétaire : René ALIX, Trésorier : Joseph DAUPHAS,
Porte-drapeau : Laurent MOYSAN**

Le nombre d'adhérent était le même jusqu'à fin juillet, le nombre de sympathisants a augmenté.

C'est au nom de toute l'Association que nous adressons à Andréa, l'épouse de René, ses enfants, petits-enfants, nos plus sincères condoléances. René a œuvré de nombreuses années au sein de l'association. Merci pour ton dévouement.

Enfin, nous tenions à remercier Monsieur le Maire et sa municipalité qui nous est d'un grand soutien lors des cérémonies.

Le 8 mai a été commémoré au cimetière, en présence d'enfants de l'école ainsi que de leurs parents. Un vin d'honneur offert par la municipalité puis un repas au Belgo Breizh a suivi la commémoration.

Commémoration au cimetière de Saint-Gravé



Le 11 novembre, c'est à l'église que nous nous sommes rassemblés entourés des enfants de l'école qui ont interprétés « La lettre d'un poilu à Augustine » sur une musique de Florent Pagny. Merci à ceux qui les ont entraînés. Le Vin d'Honneur a été servi à la salle, suivi d'un repas au Belgo Breizh. Nous remercions Mathilde pour la lecture du message, son père Thierry Autran pour la nomination des morts de la guerre 14-18, le porte-drapeau Laurent MOYSAN, ainsi que tous les participants.



Thierry Autran, Correspondant Défense, a expliqué le rôle et les missions méconnues du Bleuet de France.

"Il permet d'améliorer le quotidien de plusieurs milliers d'anciens combattants, de pupilles de la Nation, de victimes de guerre et de victimes du terrorisme. Il aide également les veuves, les associations citoyennes et les projets mémoire et citoyenneté".

A ce titre, il remercie la participation spontanée de tous à la collecte. Il a remis à tous les enfants présents à la cérémonie un autocollant du Bleuet de France.

11 novembre : Célébration de l'Armistice



Durant l'année, le drapeau de l'Association était présent dans les communes voisines lors des obsèques d'anciens combattants. Nous lançons un appel à tous les hommes de Saint-Gravé ayant effectué leur service militaire, pour nous soutenir et faire perdurer l'association pour les années à venir. N'hésitez pas à nous contacter, nous vous en remercions.

Au nom de tous les adhérents et sympathisants, Le Président vous souhaite à toutes et tous une Bonne et heureuse année 2023.

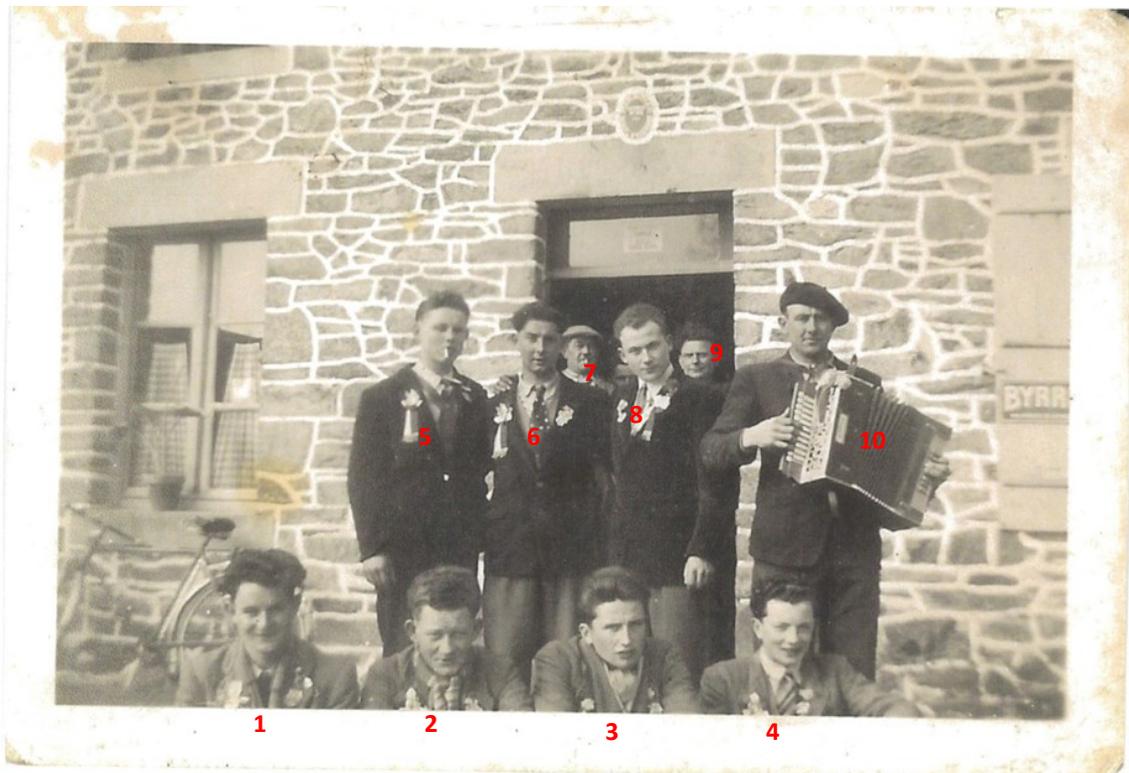
Avec une pensée particulière pour celles et ceux qui sont dans les hôpitaux, EHPAD ou souffrants.

Chronique & Mémoire d'Antan...



1- Maurice ÉCHELARD / 2- Maurice JÉGAT / 3- Maurice POIRIER / 4- Claude GUILLOUCHE / 5- Robert BEDEL / 6- Jean VALLIERE / 7- François CHESNAIS / 8- Joseph SEROUX / 9- Mathurin HAYS / 10- Michel HOUIX / 11- Michel BROHAN / 12- Louis NAËL

Ces clichés, pris le même jour , regroupent des jeunes de St Gravé nés en 1934.



1- Maurice ÉCHELARD / 1- Maurice POIRIER / 2- Maurice JÉGAT / 3- Michel HOUIX / 4- Michel BROHAN / 5- Robert BEDEL / 6- Jean VALLIERE / 7- Joseph SEROUX / ? / 8- Claude GUILLOUCHE / 9- Mathurin HAYS / 10- Louis NAËL

Les Amis de la Chapelle de la Bogerais

Le bureau :

Président : Michel Naël
Vice-Président : Jean-Yves Boyer
Secrétaire : Françoise Le Bot
Secrétaire Adj : Régine Jégat
Trésorier : André Possémé
Trésorier Adj : Béatrice Naël



L'année qui vient de s'écouler aura été une année de transition après l'épisode Covid.

L'association a repris ses activités et enregistré de nouveaux adhérents.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

1° Fête de la Pentecôte.

La fête traditionnelle interrompue par le covid a eu lieu sous une forme différente cette année.

Au lieu du repas sous chapiteau, il a été proposé des repas à emporter .



Préparation des plateaux : plus de 180 repas ont été servis.



Cuisson dans le four du Beauchât.



Atelier brioches à Brécéhan.

2° Les concerts de l'été : il y en a eu 4.



*De gauche à droite : le Duo ARRIN,
Geoffrey LE BRECK, Bogdan NETSTEREN*



Comme tous les ans, on a retrouvé le duo ARRIN (flûte et guitare) ;

On a découvert Geoffrey Le Breck (guitare et chant) et à l'accordéon Bogdan Nesteren.

L'association « la voix et livres » a clôturé la saison. (ci-contre).

Nous rappelons que tous ces concerts sont gratuits. Chacun donne ce qu'il veut pour la prestation des artistes.



3° Travaux au lavoir du presbytère

Si la fontaine avait été remise en état en 2016, le lavoir a dû attendre cette année pour connaître une nouvelle jeunesse.

Des bénévoles se sont retrouvés plusieurs samedis pour refaire tout l'entourage. Des pierres de schiste ont été positionnées avec quelques séparations pour définir la place des lavandières et les murets ont été rejointoyés à la chaux.

Pendant que les maçons s'activent, on débroussaille le talus et on commence les plantations.

Merci à tous ceux et celles qui ont fourni des plants.



AVANT / APRÈS



4° Projets pour l'année 2023

- Fin des travaux au lavoir.
- Réflexion sur une jonction du site avec le terrain de foot ou avec le chemin de randonnée.
- Pose d'une grille de protection à la fontaine.
- Réaménagement du local près des vestiaires. Puits du Vau Grenard.
- Installation d'une table de pique-nique.

Il a été décidé lors de la dernière AG de reprendre la fête traditionnelle de la Pentecôte. Après la messe, un repas sera servi sous chapiteau et des animations proposées l'après-midi.

Un projet a été évoqué aussi d'une animation possible au lavoir.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2023

et espère vous retrouver le 28 mai pour sa fête annuelle.

À noter : des cartes de vœux de la chapelle peuvent être achetées en mairie (1€ les 2).





Un « mille borne » géant a été organisée par la médiathèque pendant les vacances de Pâques.



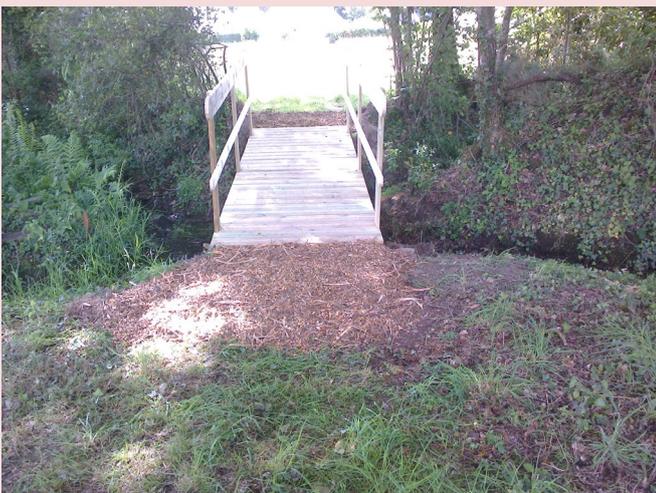
Le 7 mai, la Marche Audax accueille beaucoup de monde venu découvrir la commune et ses sentiers.



Beau succès public pour le rendez-vous annuel des Mardis de Pays, avec une balade contée et une balade à dos d'ânes en juillet/août.



Le cortège du carnaval de l'école Ste Magdeleine faisant escale à la mairie.



Le sentier reliant le Pont sec à la route de Rochefort-en-terre : nous lui cherchons toujours un nom !



Le Marché des créateurs et le Marché de Noël des créateurs : une première et une belle réussite ! Bravo à Catherine DACQUAY, artisane créatrice à l'origine de ces 2 événements. Cliché : Ouest-France

Directeur de la publication : Dominique BONNE, Maire de Saint-Gravé. / **Responsable du bulletin :** Yves HUGUEL, Adjoint en charge de la Communication. / **Comité de rédaction :** Marie-Christine DRUGEON, Stéphane JEHANNO, Christine MANHÈS. / **Mise en page :** le comité de rédaction, Mireille JAGUT - accueil mairie et Louane BOURCE- stagiaire / **Impression :** IZATIS communication - 2 avenue Édouard Herriot - 56000 VANNES / **Photos :** mairie de St Gravé et associations locales sauf mention crédit photos - Couverture photo Béatrice HUGUEL : 2004 St Gravé sous la neige.